

■ **FONDATION LES BERGES DU LEMAN**, à Lausanne, avenue de Georgette 3. Nouvelle fondation. Statuts: 16 décembre 2003. But: favoriser l'accueil et la prise en charge des personnes âgées, et, quand cela est possible sans nuire à son but primaire, notamment en période d'afflux, des réfugiées et des personnes nécessiteuses, notamment en créant, organisant, aménageant, exploitant et gérant un établissement médico-social; cet établissement médico-social aura pour principale vocation d'accueillir en priorité des personnes de religion juive et particulièrement les membres de la communauté israélite, telle qu'elle est établie dans de le canton de Vaud. Conseil: sept membres. La fondation est engagée par la signature collective à deux des membres du conseil Ezri Pierre, de et à Lausanne, président, Gani Lucien, de Lausanne, à Pully, secrétaire, Stockhammer Laurent, de et à Lausanne, trésorier, Bloch Janine, de Gossens, à Morges, Bloch Pierre, de Bâle, à Vevey, Neyroud Jean-Auguste, de Chardonne, à Lausanne, et Zeitoun Yvan, de Lausanne, à Romanel-sur-Lausanne.

Journal no 12401 du 29.12.2003  
(02057998 / CH-550.1.037.408-7)